



Participation publique

Programme de formation pour les communautés africaines



INTERNATIONAL
RIVERS
PEOPLE · WATER · LIFE

Auteur : Sabrina Kathleen

Apports et évaluation : Hugo Mimee, Siziwe Mota et Genny Ngende

Conception : Sally Whines

Ce rapport a été produit grâce aux contributions financières des organisations suivantes :
The 11th Hour Project, un programme de The Schmidt Family Foundation, et Synchronicity Earth.

Il s'agit d'une ressource en libre accès, sans droit d'auteur. Les organisations et les particuliers sont invités à utiliser le contenu textuel, à condition de mentionner International Rivers comme source.

International Rivers – Siège

1999 Harrison Street, Suite 1800 Oakland,
CA 94612, États-Unis d'Amérique
Tél : +1 510 848 1155
www.internationalrivers.org
Courriel : Contact@internationalrivers.org

International Rivers – Programme Afrique

377 Rivonia Boulevard
Rivonia, Johannesburg 2128
Afrique du Sud
Tél : +27 12 430 2029
Courriel : smota@internationalrivers.org

Photos de couverture : International Rivers

Table des matières

Introduction	1
Jour 1 : Introduction, valeurs communes, participation publique	2
Présentez les animateurs	3
Présentation des objectifs de l'atelier	3
Valeurs communes et règles de base	4
Le développement pour qui ?	4
Introduction au consentement libre, informé et préalable (CLIP)	6
Film sur le CLIP	8
Activité avant et après	8
Activité : Cartographie des ressources communautaires	10
Jour 2 : Pouvoir et plaidoyer	13
Sources du pouvoir	14
Le pouvoir décisionnel dans notre communauté	16
Introduction au plaidoyer	17
Identifier les parties prenantes	18
Discussion sur les décideurs et les acteurs influents	18
Analyse des parties prenantes	20
Présentations des messages de plaidoyer	21
Jour 3 : Jeu de rôle sur la participation publique, projets d'avenir, évaluation	22
Récapitulatif	23
Introduction au jeu de rôle sur la participation publique	23
Audience publique	24
Débriefing	24
Projets futurs	25
Évaluation	26



Introduction

Le développement a pour but d'améliorer les conditions de vie et se doit de ne jamais causer de préjudice. Les projets de développement tels que les barrages, les routes, les centrales électriques et les mines peuvent déplacer des communautés et endommager les terres et les rivières dont elles ont besoin pour leur subsistance. Ce programme de trois jours présente le droit au consentement libre, informé et préalable (CLIP) et explique comment ce droit peut aider les populations à se prononcer sur les projets de développement qui touchent leurs communautés. Le programme est conçu pour favoriser la compréhension de la participation publique et de la transparence, et pour renforcer les capacités locales à plaider en faveur d'un développement mené par, et pour les communautés.

Nous avons rédigé ce programme à l'intention des groupes communautaires en Afrique dans le but de rendre les informations facilement accessibles. Le programme adopte une approche fondée sur les droits, en mettant l'accent sur l'accès équitable aux ressources naturelles, en particulier pour les peuples autochtones, les femmes, les agriculteurs, les pêcheurs et autres groupes traditionnellement marginalisés. Il est spécialement conçu pour être utilisé au niveau communautaire et la plupart des activités ne nécessitent qu'un niveau d'alphabétisation minimal.

Le programme est conçu pour modéliser des processus de développement inclusifs, en créant un environnement ouvert et honnête permettant aux participants de se réunir sur un pied d'égalité pour discuter de la participation publique. L'approche de formation est volontaire et vise à faire ressortir les connaissances, les compétences et les expériences des participants comme base de discussion et d'apprentissage. L'animateur pose des questions et fournit un cadre de réflexion et d'analyse, permettant aux participants d'aborder de manière créative des questions communes. Cette approche encourage les participants et les animateurs à identifier les besoins locaux et à concentrer leurs efforts sur ceux-ci, ainsi qu'à adapter le contenu de la formation à leur contexte culturel spécifique. L'accent est mis sur le processus plutôt que sur le contenu. La méthodologie de formation vise à établir des relations et à développer des processus qui peuvent être maintenus au-delà de l'atelier.

Le guide communautaire qui l'accompagne comprend des ressources et des contacts pour ceux qui souhaitent accéder à des informations plus détaillées, obtenir des conseils spécifiques à un projet ou obtenir de l'aide pour élaborer un plan de plaidoyer.

Jour 1

Introduction, valeurs communes, participation publique

Objectifs :

- Apprendre à se connaître et renforcer l'estime de soi et la confiance en soi
- Partager les objectifs de l'atelier
- Établir des valeurs communes et des règles de base pour le travail en groupe
- Présenter les concepts de participation publique, de développement communautaire et de consentement libre, informé et préalable (CLIP)
- Donner aux participants l'occasion de réfléchir à l'importance de ces concepts dans le contexte de leurs propres expériences de vie
- Identifier les forces de la communauté afin de jeter les bases d'un changement positif

Matériel :

Tableau, marqueurs, stylos et crayons de couleur, papier à dessin, papier pour affiches

9h00-9h15

Présentez les animateurs

Racontez comment vous êtes arrivés ici.

9h15-9h20

Expliquez la signification d'un style d'apprentissage expérientiel et centré sur les participants. Nous voulons tirer parti autant que possible de l'expérience des participants, afin que chacun puisse apprendre des autres et s'appuyer sur ce qu'il sait déjà et ce qu'il a fait déjà. Nous ferons beaucoup de travail en petits groupes tout au long de la formation afin de mettre en place des méthodes pratiques pour travailler ensemble à la réalisation de nos objectifs communs.

9h20-9h45

Demandez à chaque participant d'écrire son nom sur une carte nominative. Chaque participant dit son prénom, son origine, qui lui a donné ce nom et la signification de ce nom. (Remarque : cette activité permet de démarrer l'atelier en instaurant un sentiment de respect pour l'identité culturelle et l'histoire personnelle de chaque participant).

9h45-10h00

Jeu d'images : demandez aux participants ce qu'ils aimeraient le plus savoir les uns sur les autres. Les participants posent généralement des questions à la fois amusantes et sérieuses. Invitez les participants à se mettre par deux et à s'interviewer mutuellement. Invitez ensuite chaque participant à présenter son partenaire à la classe en se basant sur ce qu'il a appris.

10h00-10h10

Présentation des objectifs de l'atelier :

- Apprendre l'importance de la participation publique et de la transparence dans le développement
- Apprendre les principes du consentement libre, informé et préalable et les protections prévues par le droit international
- Explorer la signification du développement communautaire dans le contexte local
- Explorer les dynamiques de pouvoir et les obstacles à la participation publique
- Identifier les principales parties prenantes et élaborer des plans de plaidoyer pour un meilleur accès et un meilleur contrôle des ressources naturelles
- S'exercer à plaider en faveur d'une plus grande participation à la planification du développement
- Élaborer des plans pour un plaidoyer durable

10h10-10h30

Valeurs communes et règles de base

Discutez du fait qu'un processus véritablement participatif nécessite que des personnes partageant un ensemble de valeurs communes se réunissent pour plaider en faveur d'un changement positif. La participation publique implique de nombreux groupes différents, qui utilisent différentes stratégies et activités pour

œuvrer à la réalisation de visions communes et d'objectifs partagés.

Réfléchissez aux valeurs qui sont importantes pour le groupe, en invitant les participants à énoncer des mots clés. L'animateur les note au tableau. Demandez aux participants de confirmer qu'ils acceptent ces valeurs communes.

Établissez des règles de base : étant donné qu'il s'agit de nos valeurs communes, demandez aux participants si nous avons besoin de règles de base pour l'atelier afin de garantir le respect de nos valeurs. Demandez aux participants de proposer des règles, notez-les sur un tableau et affichez-les à un endroit où tout le monde pourra les voir pendant toute la durée de l'atelier.

10h30-10h45 Pause

10h45-12h00 Le développement pour qui ?

- Demandez aux participants de se détendre, de fermer les yeux et de se préparer à faire appel à leur imagination. Lorsqu'ils sont détendus, dites-leur :

« Pensez à votre communauté : votre famille, vos voisins, tous les habitants de votre village ou de votre ville. Pensez à ce qu'ils font dans leur vie quotidienne. Quels sont leurs espoirs et leurs préoccupations ? Maintenant, pensez à votre maison, à votre terre, à votre rivière et à vos ressources en eau, ainsi qu'à tous les lieux que votre communauté utilise et apprécie. »

- Après leur avoir laissé le temps de réfléchir, demandez aux participants de garder les yeux fermés et posez-leur d'autres questions, en marquant une pause entre chacune d'elles pour leur laisser le temps de réfléchir :

« Quels sont les projets qui contribueraient à améliorer la vie des habitants de votre communauté ? Quels types d'initiatives aideraient tout le monde à être en meilleure santé, plus heureux et à avoir plus d'opportunités ? »

Faites une pause pour leur laisser le temps de réfléchir.

« Il existe de nombreuses possibilités de projets. Vous pensez peut-être à l'éducation des enfants, à la formation professionnelle des adultes ou à une meilleure alimentation pour les familles. Vous pensez peut-être à une nouvelle route ou à un nouveau marché, à l'accès à l'électricité ou à l'eau potable. Il peut s'agir de quelque chose qui concerne uniquement votre communauté ou de quelque chose qui concerne tout le pays. »

- Après leur avoir laissé un peu plus de temps pour réfléchir, dites aux participants qu'ils vont maintenant avoir l'occasion de partager leurs réflexions.
- Demandez aux participants de se répartir en petits groupes de trois à cinq personnes. Donnez à chaque groupe une grande feuille de papier, avec une ligne tracée en travers pour séparer le haut du bas. Demandez-leur de discuter de leurs idées sur

le développement communautaire, puis de les dessiner dans la moitié supérieure de la feuille. Demandez-leur de le faire en moins de 15 minutes et de s'assurer que tout le monde ait la possibilité de s'exprimer et de dessiner.

- Rassemblez à nouveau tout le groupe et demandez à chaque personne de montrer son dessin et de parler de sa vision du développement.
- Une fois que tout le monde a partagé ses idées, demandez-leur de réfléchir aux types de projets de développement promus dans leur communauté et leur région par le gouvernement et les entreprises. Laissez-leur quelques minutes pour y réfléchir.
- Répartissez-les à nouveau en petits groupes et demandez-leur de partager leurs idées, puis d'utiliser la moitié inférieure de leur feuille pour dessiner les types de projets de développement promus par le gouvernement et les entreprises. Veillez à leur préciser qu'ils doivent inclure à la fois les projets qu'ils aiment et ceux qu'ils n'aiment pas.
- Invitez tout le monde à afficher ses dessins au mur. Rassemblez à nouveau le groupe et demandez à chaque personne ou groupe de présenter son dessin à la classe.
- Une fois que tout le monde a partagé ses idées, animez une discussion sur les différentes conceptions du développement. Les idées des participants sont-elles similaires ou différentes des projets proposés par les gouvernements et les entreprises ? En quoi sont-elles différentes ? Qui décide du type de développement dont une communauté devrait bénéficier ?
- Présentez le concept de développement communautaire. L'essence du développement communautaire est de travailler ensemble pour élaborer des visions communes, avec la participation active des populations locales dans la planification, la prise de décision et l'action afin de réaliser les changements qu'elles souhaitent voir dans leurs communautés.

12h00-13h30 Pause déjeuner

13h30-14h00 Introduction au consentement libre, informé et préalable (CLIP)

Expliquez que lorsque les communautés ont le contrôle sur les décisions concernant leurs moyens de subsistance et leurs ressources naturelles, et qu'elles comprennent pleinement comment leurs choix les affecteront, elles ont tendance à prendre des décisions réfléchies. Mais lorsque les décisions de développement sont prises par des entreprises, des gouvernements et des banques sans consulter la communauté, les gens ordinaires sont souvent laissés de côté et doivent payer le prix de mauvaises décisions.

Le consentement libre, informé et préalable (CLIP) est une étape vers l'octroi aux populations locales d'un rôle officiel dans les décisions relatives aux projets de développement. Il s'agit d'une forme de protection juridique pour les peuples autochtones et les communautés locales. Le CLIP est un élément important de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) et de nombreux autres accords internationaux.

Que signifie « consentement libre, informé et préalable » ? Passez en revue chaque terme avec les participants.

- Demandez aux participants ce que signifie pour eux le terme « consentement » dans ce contexte. Résumez : le consentement signifie accord ou approbation. Mais dans le cas d'un projet de développement à long terme, il signifie un accord continu de toutes les personnes concernées. Cela signifie également que ce sont les représentants autorisés des communautés, c'est-à-dire les véritables leaders communautaires, qui doivent communiquer cette décision, et non pas n'importe quelle personne que les promoteurs du projet pourraient payer pour dire oui.
- Demandez aux participants ce que signifie pour eux le mot « libre » dans ce contexte. Résumez : la capacité de prendre des décisions seul ou au sein de sa famille ou de sa communauté sans être menacé par la force, la coercition, l'intimidation ou la corruption.
- Demandez aux participants ce que signifie selon eux « informé » dans ce contexte. Résumez : « Informé » signifie que tous les faits importants sont clairement exposés et compris par toutes les personnes concernées. Ces informations doivent être traduites dans les langues locales afin d'être accessibles à tous. Cela inclut les évaluations d'impact environnemental, sanitaire et social, les plans de faisabilité du projet et les conditions d'indemnisation et de réinstallation.
- Demandez aux participants ce que signifie pour eux « préalable » dans le contexte du développement. Résumez : préalable signifie avant. Toute personne qui sera affectée par un projet doit donner son accord avant le début du projet, sinon celui-ci ne peut pas être mis en œuvre. Cela signifie également que les personnes concernées doivent être impliquées dans le processus de planification dès le début, lorsque le projet n'est encore qu'une idée. Préliminaire ne fait pas seulement référence au début d'un projet, mais aussi à tout changement ou extension apporté au projet.

Enfin, résumez ce qui suit :



Le consentement libre, informé et préalable est un droit collectif. Pour qu'un projet puisse être mis en œuvre, la communauté doit prendre une décision collective, conformément à ses propres processus décisionnels traditionnels. Si ces processus décisionnels conduisent la communauté, ou une partie de la communauté, à rejeter un projet, cette décision doit être respectée.



En cas de conflit, il n'y a pas de consentement. Souvent, certaines parties d'une communauté peuvent soutenir un projet tandis que d'autres s'y opposent. Certains promoteurs de projets peuvent essayer de diviser la communauté entre ceux qui sont « pour » et ceux qui sont « contre ». Cela peut nuire à la capacité d'une communauté à prendre une décision collective sur le projet et entraîner des tensions persistantes au sein de la communauté.

Il est également possible que plusieurs communautés soient touchées par un projet, mais qu'une communauté soit plus touchée que les autres. Si tel est le cas, il est important d'essayer de développer une approche commune avec les autres communautés, afin que les communautés les plus touchées puissent faire entendre leur voix.



La communication n'est pas un consentement. Il est important de discuter avec les promoteurs du projet et les responsables lorsque vous surveillez un projet. Mais discuter avec les promoteurs ne signifie pas que vous acceptez le projet. Vous revendiquez simplement votre droit à recueillir des informations.



Seul le consentement informé est un véritable consentement. Lorsque nous prenons une décision sans disposer de toutes les informations sur les répercussions que cette décision pourrait avoir à l'avenir, nous risquons de prendre une mauvaise décision. Dans le cas de grands projets de développement, aucun consentement ne devrait être donné sans disposer d'autant d'informations que possible. Il incombe au promoteur du projet de mettre ces informations à disposition.



Le consentement doit être continu. Les promoteurs du projet doivent demander le consentement de la communauté dès les premières étapes de la planification du projet, puis à nouveau avant chaque nouvelle étape du projet. Cela signifie que si vous acceptez un aspect du projet lors de la première étape, le promoteur doit obtenir à nouveau votre consentement lors de l'étape suivante. Si la communauté est susceptible d'être déplacée, les conditions doivent être négociées avec la communauté et le déplacement doit également être effectué conformément au principe du consentement libre, informé et préalable.

Votre droit au consentement libre, informé et préalable est protégé par un certain nombre de lois et de traités internationaux, ainsi que par les constitutions de nombreux pays africains. Il est également protégé par les lois de nombreuses banques qui fournissent des fonds à votre gouvernement pour de grands projets de développement. La Commission mondiale des barrages a établi des lignes directrices spécifiques sur la manière dont les droits des communautés touchées par les barrages hydroélectriques doivent être respectés. Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages 34 et 35 du Guide communautaire des mécanismes indépendants de reddition des comptes par International Rivers. <https://www.internationalrivers.org/wp-content/uploads/sites/86/2023/12/IAM-French.pdf>

14h00-14h30 **Film sur le CLIP**

Rights in Action: Free, Prior and Informed Consent (FPIC) for Indigenous Peoples (Les droits en action : Le consentement libre, informé et préalable (CLIP) pour les peuples autochtones) par Asia Indigenous Peoples Pact (8 minutes, en anglais sans sous-titres) est disponible ici : <https://vimeo.com/66708050>

14h30-14h45 **Pause**

14h45-15h30 **Activité avant et après**



- Montrez la photo « avant » aux participants. Demandez-leur quels types de ressources ils voient dans la communauté représentée. Quels types de moyens de subsistance voyez-vous ? Comment évalueriez-vous la qualité de vie dans cette communauté ?
- Montrez ensuite la photo « après » au groupe et demandez-leur de décrire ce qu'ils voient. Selon vous, quel type de projet de développement est en cours ?



- Divisez les participants en deux groupes : un groupe de femmes et un groupe d'hommes. Demandez à chaque groupe quel impact le projet a eu, selon eux, sur la capacité de la communauté à accéder à ses ressources. Demandez aux femmes et aux hommes de réfléchir à cette question selon leur propre point de vue. Laissez 15 minutes aux groupes pour discuter.
- Demandez aux deux groupes de faire part de leurs conclusions.
- Demandez à l'ensemble du groupe s'ils ont constaté ce type de changement, soit dans leur propre communauté, soit dans un endroit qu'ils ont visité. Le droit de la communauté à un consentement libre, informé et préalable a-t-il été respecté ? Dans quelle mesure ?

Terminez la session en expliquant que le mot « développement » a plusieurs significations. Il existe autant de façons de comprendre la notion de développement qu'il y a de communautés dans le monde. Ces différentes interprétations découlent des croyances, des priorités et des visions d'avenir différentes des peuples. Les projets de développement à grande échelle sont motivés par une demande toujours croissante en ressources naturelles. Souvent, ces projets sont menés au nom du « bien commun ». L'objectif principal de ces projets est d'apporter la « croissance économique ». Selon les experts, cette croissance est censée profiter à tout le monde, en particulier aux plus démunis. Mais ces projets peuvent entraîner des changements considérables dans la vie des gens et dans l'environnement dont ils dépendent pour leur logement, leur santé et leurs moyens de subsistance.

Le développement qui cause plus de tort que de bien est appelé développement non durable. Le développement non durable a des effets négatifs sur les moyens de subsistance des populations et épuise les ressources naturelles dont elles ont besoin pour survivre. Le développement durable, en revanche, est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Au cours des prochaines sessions, nous aborderons plus en détail les changements apportés à nos ressources naturelles par les projets de développement, ainsi que l'importance de notre participation aux décisions qui affectent nos ressources¹.

Activité : Cartographie des ressources communautaires

Objectifs :

- Comprendre les atouts et les ressources de chaque communauté
- Apprendre comment la bonne gouvernance et le développement participatif s'appuient sur les atouts de chaque communauté
- Inciter les participants à réfléchir davantage à ce que le développement signifie pour eux

Matériel :

Tableau, marqueurs, papier pour affiches, notes autocollantes, papier à dessin, crayons de couleur, photos avant/après préparées à l'avance

15h30-16h30 Lorsque nous discutons de la participation publique au développement, il est important de comprendre les forces et les ressources dont nos communautés disposent déjà. Expliquez au groupe que toutes nos communautés ont développé un certain nombre de ressources différentes au fil du temps. Les gens utilisent ces ressources pour survivre et faire face à des défis tels que les conditions météorologiques imprévisibles, les changements politiques et les pressions culturelles. Le processus de cartographie de ces ressources est un outil important pour rassembler la communauté afin de les protéger.

¹ Source des illustrations : Guide d'action communautaire : Qu'est-ce que le développement ? : https://accountabilityproject.org/wp-content/uploads/2020/11/Community_Action_Guide_What-is-Development.pdf, reproduit avec l'autorisation de l'International Accountability Project.

- Écrivez le nom de la communauté au tableau et collez 7 grandes feuilles de papier en cercle autour. Inscrivez sur les feuilles (1) Ressources naturelles, (2) Ressources humaines, (3) Ressources financières, (4) Ressources sociales, (5) Ressources intellectuelles, (6) Ressources physiques, (7) Ressources spirituelles. Si les participants rencontrent des difficultés à lire, utilisez des symboles ou des dessins pour représenter chaque catégorie.
- Expliquez chaque catégorie en donnant seulement un ou deux exemples pour que les participants puissent trouver d'autres idées par eux-mêmes.

Ressources naturelles : terres agricoles, arbres fruitiers, jardins riverains, forêts, précipitations, rivières, lacs, étangs, plantes comestibles et médicinales, poissons, animaux, matériaux de construction naturels, produits forestiers tels que les champignons et les herbes médicinales

Ressources humaines: personnes ayant des compétences en menuiserie, pêche, agriculture, chasse, commercialisation de produits, fabrication d'outils et de vêtements, médecins, sage-femmes, enseignants, connaissances, y compris l'éducation formelle et les connaissances locales telles que la préparation et la conservation des aliments et l'identification et l'utilisation des plantes médicinales

Ressources financières: argent, transferts de fonds (argent envoyé par des proches travaillant en ville ou à l'étranger), accès aux marchés pour vendre des marchandises, petites entreprises, attractions touristiques, accès au crédit et aux prêts, aide gouvernementale

Ressources sociales : culture, traditions, cérémonies, jours fériés et festivals, célébrations saisonnières, organisations locales, solidarité, amis, famille élargie, clans, groupes de femmes, groupes de jeunes, institutions gouvernementales locales

Ressources intellectuelles : langue, musique, instruments de musique, poésie, contes, chansons, littérature, œuvres d'art, conception architecturale, spectacles, danse, tissage, sculpture sur bois, anciens possédant des connaissances particulières sur l'histoire et la culture locales

Ressources physiques : maisons, hôpitaux, écoles, routes, canaux d'irrigation, sources d'électricité, appareils de communication, pompes à eau, véhicules, outils, machines et équipements

Ressources spirituelles : chefs spirituels, édifices tels que les églises ou les mosquées, lieux spirituels dans le paysage naturel, fêtes et cérémonies religieuses, prières, ancêtres, chants et musique religieux

- Distribuez des notes autocollantes aux participants et demandez-leur d'écrire les ressources dont ils disposent dans leur communauté et de les afficher sous chaque catégorie. Invitez les participants à utiliser des dessins ou des symboles s'ils le préfèrent.

- Si les participants ont besoin d'aide pour trouver des idées, l'animateur peut citer un ou plusieurs exemples tirés de la liste ci-dessus et demander aux participants dans quelle catégorie ils pensent qu'ils s'inscrivent le mieux.

Répartissez les participants en quatre groupes et attribuez à chaque groupe une question à débattre :

1. De quelles ressources nos communautés sont-elles riches ?
2. Quelles sont les ressources qui manquent à nos communautés ?
3. De quelles ressources supplémentaires avons-nous besoin pour renforcer notre communauté ?
4. Lesquelles de ces ressources vous inquiètent ? Lesquelles sont menacées ?

Invitez chaque groupe à présenter ses idées à la classe.

Résumez en soulignant que toutes les communautés sont riches en certaines choses et pauvres en d'autres. Une bonne gouvernance et un développement participatif s'appuient sur les atouts de chaque communauté, apportant des changements positifs tout en protégeant les ressources existantes.

Devoirs :

Demandez aux participants de lire l'étude Étude de cas sur le projet hydroélectrique d'Epupa en Namibie dans leur manuel de ressources et de discuter entre eux des atouts sur lesquels la communauté s'est appuyée dans sa campagne. Demandez-leur également d'apporter chacun un objet qu'ils jugent important pour leur communauté afin de le partager avec le groupe le lendemain matin.

Jour 2

Pouvoir et plaidoyer

Objectifs :

- Comprendre le pouvoir dans la société et comment les groupes traditionnellement marginalisés peuvent acquérir la force et la confiance nécessaires pour défendre le développement communautaire.
- Apprendre les bases du plaidoyer et des campagnes.
- Comprendre les différents types de parties prenantes et de cibles dans une campagne.
- Développer les compétences nécessaires pour mener une analyse des parties prenantes et sélectionner stratégiquement les cibles d'une campagne.
- S'exercer à élaborer et à diffuser un message de campagne central.

9h00-9h15

Activité matinale pour se mettre en forme : demandez à chaque participant de présenter l'objet qu'il a apporté, d'expliquer ce qu'il représente et pourquoi il est important pour sa communauté.

9h15-9h45

Sources du pouvoir

Invitez les participants à réfléchir aux sources de pouvoir dans leur société. Qui sont les personnes les plus puissantes et quelles sont leurs caractéristiques ? Il peut s'agir de la richesse, de l'éducation, de la position politique, de la religion, de l'origine ethnique, du sexe, de l'âge, de la famille, des connaissances, du respect, etc. Notez les réponses des participants au tableau et veillez à les conserver pour la prochaine session.

- Sortez et demandez aux participants de former deux lignes l'une en face de l'autre. Demandez aux personnes d'un côté de la ligne de s'asseoir ou de s'accroupir, tandis que leurs partenaires de l'autre côté de la ligne restent debout. Chaque paire se regarde dans les yeux en silence pendant dix secondes. Demandez-leur ensuite de changer de côté et de répéter l'exercice.
- Rassemblez les participants en cercle et demandez-leur ce qu'ils ont ressenti pendant l'exercice. Était-ce gênant ou inconfortable ? Étiez-vous plus mal à l'aise en position debout ou assise ? Pourquoi ?
- Pour le deuxième jeu, demandez aux participants de se répartir en binômes. Demandez à une personne de placer sa main à quelques centimètres du visage de son partenaire. Lorsqu'elle bouge sa main, son partenaire doit la suivre. Laissez le temps aux participants de guider leurs partenaires partout, en les encourageant à utiliser tout l'espace disponible. Puis changez de côté.
- Après avoir joué, invitez tout le monde à réfléchir à leurs impressions sur l'activité en posant les questions suivantes :
 1. Ce jeu vous a-t-il plu ? Vous a-t-il mis mal à l'aise ?
 2. Préférez-vous être en position de meneur ou de mené ?
 3. Votre partenaire s'est-il arrêté ou a-t-il refusé de vous suivre à un moment donné ?
 4. Comment cet exercice représente-t-il le pouvoir ?
 5. Comment reflète-t-il nos relations dans la vie familiale et communautaire, ainsi que notre capacité à prendre des décisions sur des questions qui nous concernent ?

Après la discussion, expliquez que lors des prochaines sessions, nous parlerons des relations de pouvoir, de l'importance des décisions en matière de développement et de la manière dont nous pouvons acquérir plus de pouvoir et de confiance pour garantir que ces décisions aboutissent à des résultats positifs pour notre communauté.

9h45-10h15

Retournez en classe et discutez des trois types de pouvoir suivants :

Le pouvoir sur (lorsqu'une personne ou un groupe utilise ses sources de pouvoir pour contrôler et/ou prendre des décisions pour une autre personne ou un autre groupe - l'accent est mis sur l'objectif).

Le partage du pouvoir (lorsqu'une personne ou un groupe utilise ses sources de pouvoir pour se soutenir mutuellement, partager des ressources et prendre des décisions ensemble - l'accent est mis sur le processus).

Le pouvoir intérieur (sources de pouvoir internes qu'une personne ou un groupe possède ou peut développer pour l'aider à surmonter la peur et à créer un changement positif par des actions non violentes).

- Soulignez « pouvoir sur » en rouge, « partage du pouvoir » en noir et « pouvoir intérieur » en bleu.
- Distribuez des marqueurs rouges, noirs et bleus aux participants et invitez-les à s'approcher du tableau où sont écrits les mots « sources de pouvoir » de l'exercice précédent. Demandez aux participants d'encercler en rouge les mots qui, selon eux, sont associés au « pouvoir sur », en noir ceux qui sont associés au « partage du pouvoir » et en bleu ceux qui sont associés au « pouvoir intérieur ».
- Notez que de nombreux mots peuvent être associés aux trois types de pouvoir. L'éducation, par exemple, est souvent utilisée pour acquérir un pouvoir descendant, mais elle peut tout aussi bien être utilisée pour partager le pouvoir avec d'autres, et peut également être une source importante de pouvoir et de force intérieurs.
- Invitez les participants à partager la couleur qu'ils ont choisie pour chaque mot et à expliquer pourquoi. Demandez aux participants s'ils pensent que le pouvoir est une bonne ou une mauvaise chose, discutez de la manière dont nous pouvons choisir comment utiliser notre pouvoir et dans quel but.

10h14-10:45

Répartissez les participants en groupes de 3 ou 4. Demandez à chaque personne de partager une expérience où quelqu'un a utilisé son pouvoir sur elle. Quelles sources de pouvoir intérieur ou partagé ont-ils utilisées pour faire face à la situation ? Accordez 5 minutes à chaque participant pour partager son expérience et insistez sur l'importance d'utiliser des techniques d'écoute profonde. Revenez au groupe complet et invitez des volontaires à partager leurs expériences.

10h45-11h00

Pause

11h00-12h00 **Le pouvoir décisionnel dans notre communauté**

- Invitez les participants à réfléchir à l'activité précédente en passant en revue certaines des sources de pouvoir qu'ils ont identifiées dans leur société. Au tableau, dessinez un tableau à deux colonnes. Dans la première colonne, écrivez « Plus de pouvoir » et dans la deuxième colonne, écrivez « Moins de pouvoir ».
- Demandez aux participants d'imaginer qu'un grand projet de développement va être mis en place dans leur communauté et qu'il va changer la façon dont les membres de la communauté peuvent accéder à leur rivière. Traditionnellement, qui a le plus de pouvoir pour participer à la prise de décision concernant un tel projet ? Au fur et à mesure que les participants donnent leurs réponses, inscrivez-les dans la colonne « Plus de pouvoir ». Il peut s'agir des hommes, des anciens, des chefs communautaires, des chefs religieux, des politiciens locaux, des membres du parlement, des personnes diplômées de l'université, des personnes qui parlent couramment l'anglais ou la langue nationale, des membres de la majorité ethnique ou religieuse, etc.
- Demandez ensuite aux participants qui, traditionnellement, a moins de pouvoir pour participer à la prise de décision. Au fur et à mesure que les participants donnent leurs réponses, notez-les dans la colonne « Moins de pouvoir ». Il peut s'agir des femmes, des jeunes, des autochtones, des agriculteurs, des pêcheurs, des personnes ayant un niveau d'éducation formelle moins élevé, des minorités ethniques et religieuses, des personnes handicapées, etc. Si les participants sont bloqués, l'animateur peut poser des questions telles que « Les pêcheurs ont-ils généralement plus ou moins de pouvoir dans notre société ? » pour susciter la discussion.

Résumez l'activité en discutant du fait que ceux qui prennent les décisions concernant nos ressources en eau sont souvent ceux qui ont le moins d'interactions quotidiennes avec ces ressources. Par exemple, une mère qui va chercher de l'eau potable à la rivière tous les jours est-elle généralement consultée au sujet de la conception d'un projet de dérivation d'eau ? Un pêcheur est-il généralement consulté pour savoir où construire un barrage ?

Au cours des prochaines sessions, nous aborderons la question clé suivante : à quoi ressemblerait le développement si ceux dont les moyens de subsistance sont les plus étroitement liés aux ressources naturelles avaient une part égale du pouvoir décisionnel ?

12h00-13h30 **Pause déjeuner**

13h30-13h40 Énergisant : demandez à un volontaire de partager un jeu, un énergisant ou une chanson avec le groupe.

13h40-14h15 Introduction au plaidoyer

Expliquez que la session de l'après-midi sera axée sur la participation du public à la planification du développement. Sur la base du débat de la matinée et en tenant compte des principes du consentement libre, informé et préalable, travaillez avec le groupe pour parvenir à un consensus sur la question de savoir s'il souhaite plaider en faveur de l'arrêt du projet ou prendre des mesures spécifiques pour atténuer les impacts du projet.

Toutes les actions de plaidoyer et de campagne ont besoin d'un message « central ». Ce message central est le fondement de votre travail de plaidoyer. Les principaux éléments du message central sont les suivants :

PROBLÈME

CAUSE

SOLUTION

PROBLÈME

- Quel est le problème
- Quelle est/pourrait être la gravité du problème
- Qui est touché/pourrait être touché
- Que se passera-t-il si ce problème n'est pas résolu ?

CAUSE

- Il peut s'agir d'une politique gouvernementale visant à stimuler la production d'électricité grâce à la construction d'un barrage hydroélectrique, par exemple, ou à inciter les entreprises étrangères à investir dans le pays.
- Réfléchissez à l'origine de cette politique et à ceux qui la soutiennent.

SOLUTION

- Que pouvons-nous faire ? Il est très important de souligner qu'il existe une solution ! Sinon, votre public se sentira impuissant, déprimé ou démotivé.
- Présentez quelques « mesures simples » immédiates susceptibles de rallier des soutiens.
- Faites partie de la solution : montrez ce que vous/votre groupe/votre mouvement avez fait ou faites pour aider.
- Les solutions/mesures immédiates peuvent s'inscrire dans une solution à long terme (lien vers les objectifs à long terme).

Quelques conseils pour votre message :

- Rendez-le facile à comprendre : court et clair, en utilisant un langage courant.
- Cadrez le problème – mettez en évidence certains aspects de la situation pour capter l'attention de votre public. Utilisez des images et des métaphores lorsque cela est pertinent et approprié.
- Connaissez votre public – Que sait-il ? Existe-t-il des informations importantes qui convaincront le public d'être d'accord avec vous et de faire ce que vous voulez ? Quelles sont les valeurs et les croyances qui sont importantes pour lui ? Quels sont ses besoins et ses priorités ? Comment réagira-t-il émotionnellement ?
- Invitez les participants à discuter afin de choisir un sujet spécifique sur lequel axer leur campagne de sensibilisation. Idéalement, il s'agira d'un cas ou d'une question que tous les participants connaissent bien.

14h15-14h30 Identifier les parties prenantes

Expliquez que les efforts en faveur du changement social se heurtent souvent à une résistance, en particulier de la part de ceux qui se sentent menacés par le changement ou qui ne veulent pas partager le pouvoir de prendre des décisions qui affectent la vie des gens. Divisez les affiches en deux colonnes pour chaque groupe : ceux qui souhaitent maintenir la situation actuelle et ceux qui souhaitent la changer. Demandez aux participants :

- Qui souhaite maintenir le statu quo (situation actuelle) ? Qui en bénéficie et comment ?
- Qui est défavorisé par le statu quo (la situation actuelle) ? Quel est leur statut social ? À quels obstacles sont-ils confrontés (par exemple, accès limité aux décideurs, barrières linguistiques, manque d'éducation formelle, etc.

Ensuite, demandez :

- Qui bénéficiera des changements apportés par vos efforts de plaidoyer ? Comment ?
- Qui sera menacé par les changements apportés par vos efforts de plaidoyer et pourrait potentiellement causer des problèmes ?

14h30-15h00 Discussion sur les décideurs et les acteurs influents

Écrivez « public cible », « décideurs » et « acteurs influents » au tableau, et définissez ces termes. Expliquez que les efforts de plaidoyer se concentrent sur deux types de publics : les décideurs,

ou ceux qui ont le pouvoir et l'autorité - formelle ou informelle - d'apporter ou de bloquer le changement ; et les acteurs influents, ou ceux qui ont le pouvoir d'influencer ou de faire pression sur les décideurs ou d'autres acteurs du changement, et de sensibiliser l'opinion publique à une question.

Pour choisir les décideurs et les acteurs influents sur lesquels vous concentrer, vous devrez réfléchir à qui détient le pouvoir, quels processus doivent être suivis - formels et informels - et qui a un intérêt ou un enjeu dans la manière dont le problème est résolu. Réfléchissez aux points suivants :

Décideurs :

- Qui a le pouvoir et l'autorité d'apporter ou de bloquer un changement ? Qui décide si un problème doit être traité ou ignoré ?
- Quelles sont leurs fonctions ? De quoi peuvent-ils être tenus responsables ?
- Quelles sont leurs sources de pouvoir ?
- Quelles sont leurs limites ? De quoi ont-ils peur ?

Structures formelles et informelles :

- Quels sont les organes décisionnels concernés ? Pensez aux niveaux de gouvernement, aux ministères ou départements, aux agences, aux comités, aux conseils, aux conseils d'administration, aux actionnaires, etc.
- Comment sont-ils organisés ? Quelles sont les relations entre les différents organes ? Entre les différents niveaux ?

Processus décisionnels :

- Comment une question est-elle inscrite à l'ordre du jour de la résolution des problèmes ?
- Comment une solution est-elle envisagée, choisie et mise en œuvre ? Quel est le processus ?
- Y a-t-il des possibilités de participation du public ? Les décideurs consultent-ils la société civile lorsqu'ils choisissent entre différentes solutions ? Si oui, à quelles étapes du processus ? Par quels mécanismes ? Ces consultations influencent-elles les décisions ? Si oui, comment ?
- Qui a accès à ces mécanismes ? Quelles sont les voix sollicitées ? Représentées ? Écoutées ? Considérées comme importantes ?

Notez autant de publics cibles, de décideurs et de groupes de pression que possible sur le tableau.

15h00-16h00 **Analyse des parties prenantes**

Réaffirmez que la bonne gouvernance implique une participation significative du public et le respect des principes du consentement libre, informé et préalable. Demandez aux participants s'ils ont déjà porté une question préoccupant leur communauté à l'attention d'un élu ou d'une autorité gouvernementale. Quel a été le processus et le résultat a-t-il été satisfaisant ? Quels obstacles la communauté a-t-elle rencontrés pour porter ces questions à l'attention du public ? De quelles ressources la communauté disposait-elle pour donner une force à ses efforts ? Encouragez les participants à repenser à l'exercice de cartographie des ressources communautaires réalisé plus tôt dans l'atelier.

Dessinez le schéma ci-dessous sur une grande feuille de papier et affichez-le au tableau. Expliquez-le au groupe, puis demandez-leur de réfléchir aux différentes parties prenantes dans la gouvernance de l'eau en se basant sur la discussion précédente.



Demandez aux participants d'inscrire les noms des parties prenantes sur des notes autocollantes, en utilisant une couleur différente pour les décideurs et les acteurs du changement. Demandez-leur de placer les décideurs sur la grille d'analyse du pouvoir, en fonction de leur niveau de pouvoir relatif et de leur capacité à les influencer pour qu'ils soutiennent l'objectif de votre campagne. Placez ensuite les acteurs du changement à proximité des décideurs sur lesquels ils peuvent exercer une pression. Une fois que tout le monde a terminé, discutez des parties prenantes une par une, en demandant aux participants pourquoi ils ont choisi de placer leurs notes à cet endroit.

Identifier les alliés

- Demandez aux participants de réfléchir aux types d'alliés qu'ils pourraient trouver pour les aider à accroître leurs chances de participer aux décisions en matière de développement. Voici quelques idées : enseignants locaux, représentants élus, étudiants, professeurs d'université, journalistes/reporters, organisations locales de la société civile, organisations non gouvernementales nationales et internationales (énumérez-les si possible), commerçants locaux, chefs religieux, avocats d'intérêt public, etc.
- Demandez aux participants d'écrire leurs idées une par une sur des notes autocollantes bleues, puis d'afficher les notes à côté des parties prenantes auxquelles chaque allié pourrait, selon eux, leur donner accès.

16h00-16h30 **Présentations des messages de plaidoyer**

- Divisez les participants en trois groupes
- Donnez à chaque groupe 15 minutes pour préparer une déclaration de 60 secondes à l'appui de leur message de plaidoyer, et demandez-leur de désigner un porte-parole. Assurez-vous qu'ils utilisent leur téléphone pour chronométrer la déclaration afin qu'elle ne dépasse pas 60 secondes. Rappelez-leur de la rendre forte, directe et persuasive.
- Demandez à chaque représentant de groupe de partager sa déclaration avec la classe.
- Une fois que chaque groupe a présenté sa déclaration, discutez des points forts de chacune d'entre elles, en soulignant ce qui les rend percutantes et claires.

Devoirs :

Demandez aux participants de lire l'étude de cas sur le projet hydraulique de Lilongwe dans leur manuel de ressources et de discuter entre eux pour déterminer si le dépôt d'une plainte auprès d'un mécanisme de responsabilité indépendant pourrait être une bonne solution pour leurs communautés.

Jour 3

Jeu de rôle sur la participation publique, projets d'avenir, évaluation

Objectifs :

- Procéder à un examen global des enseignements tirés grâce à un jeu de rôle sur la participation publique
- Donner aux participants l'occasion d'exprimer clairement les positions des différentes parties prenantes
- S'exercer à parler en public et à négocier
- Réfléchir à des projets d'activités collaboratives futures
- Évaluer l'atelier

Matériel :

Tableau, papier pour affiches, marqueurs, cartes nominatives, accessoires pour le jeu de rôle impliquant la participation du public

Photo | Right Energy Partnership & Tonibung

9h00-9h15 Récapitulatif

Faites revivre aux participants le programme de l'atelier jour après jour, en passant en revue les activités réalisées et les leçons apprises.

9h15-10h30 Introduction au jeu de rôle sur la participation publique

Affichez l'avis suivant dans un espace commun du lieu où se déroule l'atelier. Informez les participants qu'une annonce importante a été affichée. Faites sortir tout le monde pour lire l'avis.

Avis public

Les participants à cet atelier doivent déménager avant le 26 juin afin de permettre la construction du barrage hydroélectrique de Fei Zhou.

Sinohydro Company Ltd.

Laissez les participants réagir à l'avis en faisant comme s'il était réel. Expliquez-leur qu'ils joueront tous différents rôles dans ce jeu de rôle. Attribuez les rôles suivants aux participants en préparant des autocollants ou des cartes nominatives :

Gouvernement (3 personnes)

Communauté (7 personnes)

Entreprise (2 personnes)

ONG locale (2 personnes)

Avocat en droit public (2 personnes)

Autres rôles possibles : agent de police, agent de sécurité, médias, consultant de projet, président de réunion, etc.

Expliquez qu'une audience publique concernant le projet aura lieu à 10h30 et que les participants ont une heure pour se préparer à la réunion. Demandez-leur de réfléchir à leurs objectifs, à la manière dont ils souhaitent influencer le résultat de la réunion et aux stratégies à mettre en œuvre pour y parvenir. Invitez-les à créer les accessoires qu'ils souhaitent, tels que des pancartes, des affiches, des banderoles, des documents relatifs au projet, des rapports d'EIE, des cartes, des plans de réinstallation, etc. pour les utiliser dans leur approche. Expliquez que l'audience durera 15 minutes, mais ne précisez pas combien de temps chaque groupe aura le droit de s'exprimer.

10h30-10h45 Audience publique

Aménagez la salle de manière que les représentants du gouvernement et de l'entreprise soient assis à l'avant, et les représentants de la communauté et de la société civile dans le public. Pour attirer l'attention sur les déséquilibres de pouvoir, vous pouvez décorer les tables des représentants du gouvernement et de l'entreprise avec des nappes et leur fournir de l'eau potable, des goûters et des fruits frais, des ventilateurs, etc. Demandez à un président de diriger la réunion et accordez 13 minutes de parole au gouvernement et à l'entreprise, et 2 minutes aux représentants de la communauté et de la société civile avant de clore brusquement la réunion.

10h45-11h15 Les représentants de la communauté et de la société civile seront en colère (vous aurez peut-être besoin d'un « agent de sécurité » pour intervenir à ce stade) et plus déterminés que jamais à défendre leurs intérêts. Informez tout le monde qu'ils disposeront de 30 minutes supplémentaires pour organiser une deuxième audience publique à 11h15. Encouragez les représentants de la communauté et de la société civile à réclamer un temps de parole égal et à renforcer leurs revendications.

11h15-11h30 Organisez la deuxième audience publique, en accordant cette fois-ci à toutes les parties concernées suffisamment de temps pour faire valoir leurs arguments. .

11h30-12h00 Débriefing

Comme les participants peuvent parfois être en colère après ce jeu de rôle, demandez à chacun d'enlever son badge nominatif et de le jeter au centre du groupe. Invitez tout le monde à fermer les yeux et à effectuer un exercice de respiration profonde pour se recentrer. Faites un débriefing en posant les questions suivantes :

1. Quels étaient les intérêts de l'entreprise ?
2. Quels étaient les intérêts du gouvernement et des membres de la communauté ?
3. Comment chaque groupe a-t-il défendu ses intérêts ?
4. Quelles stratégies de défense ont-ils utilisées ?

5. Quelles stratégies ont été couronnées de succès ? Lesquelles ont échoué ?
6. Des progrès ont-ils été réalisés en matière de réconciliation ?
7. Qu'avez-vous appris du rôle que vous avez joué ?
8. Que feriez-vous différemment dans la vie réelle ?
9. Quels seraient vos prochains projets pour faire avancer cette question ?

12h00-13h30 Déjeuner

13h30-14h30 Projets futurs

Comment pouvons-nous utiliser ce que nous avons appris lors de cet atelier pour promouvoir une plus grande équité, transparence, responsabilité et participation publique dans la planification du développement ? Demandez aux participants d'identifier les problèmes qu'ils souhaitent aborder et les changements qu'ils souhaitent voir. Notez leurs idées au tableau.

- Comment pouvez-vous communiquer cela à travers un message court mais percutant ?
- À qui s'adresse votre message ?
- Quel est le meilleur moyen de communiquer ce message à votre public cible ? Par exemple, par le biais d'un événement public, d'un rassemblement communautaire, d'une pièce de théâtre, d'une campagne sur les réseaux sociaux ou d'un récit.

Expliquez qu'il existe de nombreuses tactiques et outils à utiliser pour promouvoir une bonne gouvernance de l'eau. Les tactiques que vous choisirez varieront en fonction de l'objectif, des parties prenantes, du public cible ou du message que vous souhaitez transmettre. Les communautés utilisent souvent une grande variété de tactiques pour atteindre leurs objectifs. Réfléchissez à différentes tactiques et outils de plaidoyer, et notez les idées des participants au tableau, en en ajoutant d'autres si nécessaire. Voici quelques idées :

- Rédaction de lettres et soumission de pétitions
- Organiser des réunions pour faire directement pression sur les élus, les membres du parlement, les représentants d'entreprises
- Participer à des comités qui prennent des décisions ayant une incidence sur vos intérêts ou contribuer à ces comités
- Créer des réseaux avec d'autres groupes afin d'obtenir un soutien plus large
- Rédiger des contributions à des processus formels (par exemple, mécanismes de responsabilité, réforme législative, consultations)

- Organisation d'événements publics tels que des journées de nettoyage des rivières, de plantation d'arbres ou d'autres activités ou actions pratiques
- Organisation de forums publics avec des conférenciers invités pour discuter des questions relatives à la participation publique
- Organiser des campagnes sur les réseaux sociaux
- Manifestations ou protestations publiques
- Publication d'enquêtes et de rapports
- Sensibilisation des médias afin de fournir des informations et de promouvoir la couverture de la question du point de vue de la communauté, organisation d'une conférence de presse
- Cérémonies spirituelles et prières
- Organisation d'une exposition artistique/photographique, d'une projection de film ou d'un concert
- Dépôt de plaintes ou de recours auprès des mécanismes de réclamation

Discutez des idées les plus appropriées aux objectifs du groupe, réfléchir aux ressources déjà disponibles et à celles qui sont nécessaires pour mettre les plans à exécution. Conclure par une discussion sur le fait que, même si les intérêts et les opinions au sein du groupe peuvent être divers, un engagement fort envers nos valeurs communes nous permettra de travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

14h30-15h00 Évaluation

Invitez tout le monde à s'asseoir en grand cercle et prenez quelques instants pour réfléchir aux sessions précédentes de l'atelier. Demandez à chaque participant de mentionner une chose qu'il a appréciée dans l'atelier et qui lui a permis d'apprendre une leçon importante, ainsi qu'une chose qu'il recommanderait d'améliorer pour le prochain atelier.

Remerciez les participants pour leur participation et leurs bonnes intentions tout au long de l'atelier et fournissez-leur vos coordonnées pour assurer le suivi.



International Rivers – Siège

1999 Harrison Street, Suite 1800 Oakland,
CA 94612, États-Unis d'Amérique

Tél : +1 510 848 1155

www.internationalrivers.org

Courriel : Contact@internationalrivers.org

International Rivers – Programme Afrique

377 Rivonia Boulevard

Rivonia, Johannesburg 2128

Afrique du Sud

Tél : +27 12 430 2029

Courriel : smota@internationalrivers.org

